

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(MINESUP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°...015/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 11.3. SEPT. 2018.....

POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II A EBOLOWA, PHASE 1 (SITE DE METYIPKWALE).

FINANCEMENT : BIP/MINESUP- Exercices 2018 et suivants

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre du démarrage de la construction d'un bloc pédagogique pour la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa sur le site de Metyipkwale, le Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour le recrutement d'un bureau d'études technique en vue de la maîtrise d'œuvre portant sur le contrôle et le suivi desdits travaux.

Le présent appel d'offres fait suite à la manifestation d'intérêt N°001/AMI/MINESUP/2018 du 09 août 2018 publié le 09 Août 2018 dans **Journal des Marchés Publics**.

2. CONSISTANCE DE LA MISSION

Le Consultant a pour missions fondamentales :

- La mise au point de l'offre du soumissionnaire ;
- La direction de l'exécution du marché des travaux (aménagement du site de construction);
- L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier ;
- L'assistance aux opérations de réception des travaux.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence.

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

4. ALLOTISSEMENT

Les prestations du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique.

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (dix millions) F CFA, toutes taxes comprises.

La participation au présent Appel d'Offres Restreint est ouverte aux entreprises suivantes, sélectionnées à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt n°001/AMI/MINESUP/2018 du 09 Août 2018. Il s'agit de :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	ETS ESPACE VITAL	B.P. 12 396 Yaoundé
2	Groupement C.G.V. Engineering Sarl/ Ets PRO-REUNIS	B.P. 34 475 Yaoundé
3	Groupement SOGIN-UD	B.P. 4438 Douala
4	Ets DJOSSI	TEL. 699 55 84 63

6. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les budgets d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, les fonds sont logés dans le **Compte Trésor du PRO-ACTP n° 420 002 703 PGT**.

7. CAUTIONNEMENT PROVISoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de 200.000 FCFA (deux cent mille francs CFA).

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 - téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé dès publication du présent avis.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt cinq mille) francs CFA**, payable au Trésor Public.

10. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10.2 OCT 2018** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Générales (14^{ème} étage) de l'Immeuble Ministériel n°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **soixante-dix pour cent (70%)** des points.

12. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé au plus tard le **10.2 OCT 2018** à 14 Heures et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence

N° **015/AONR/MINESUP/CIPM/2018** du **11.3 SEPT 2018**

en vue du recrutement d'un bureau d'études techniques pour la maîtrise d'œuvre portant contrôle et suivi des travaux de construction d'un bloc pédagogique de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II, Phase 1 à Ebolowa (Site de Metyipkwale). »

13. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

14. CRITERES D'EVALUATION

14.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures;
- Absence de la Caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet (cf pièces exigées dans l'offre technique) ;
- Equipe technique incomplète;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou technique.

14.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1. Expérience	10 pts
2. Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR	30 pts
3. Qualifications et compétence des personnels pour la mission	50 pts
4. Matériel et logistique de travail (véhicule, moyens de communication, dessin, traitement des données, etc.)	5 pts
5. Présentation du dossier de soumission	5 pts
6. Total	100 pts

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de **70 points sur 100**

15. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

- Poids de l'offre technique (T) = 70%
- Poids de l'offre financière (F) = 30%
- La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :
- $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

16. ATTRIBUTION

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité/coût conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Le Maître d'ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante** et jugée conforme au dossier d'appel d'offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations éventuelles pour la signature du contrat

17. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours pour les à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

19. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, immeuble ministériel N° 2. Tél. (237) 222 22 27 13/222.22.19. 08.

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP (JDM)
- Président CPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Service des Marchés Publics, BAO-MINESUP (pour archivage).



13 SEPT 2018

Jacques Fame Ndongo